



Mainlevée d' un jugement de tutelle

Par **Mexpera1**, le **09/09/2024** à **17:33**

Bonjour,

Ayant été sous tutelle abusive, j' aimerais savoir comment obtenir la mainlevée de ce jugement.

J' ai contacté un avocat mais qui me demande une avance sur frais, que je ne peu lui-donné n'ayant pas accès a mes comptes.

Je veux faire une demande d'aide juridictionnelle.

Merci par avance pour vos réponses.